

# QUE D'EAU, QUE D'EAU !

(Maréchal Mac Mahon devant Toulouse inondée en 1875)

**Avec l'aide de deux confrères, Eric Rochat et Nicolas Beau, nous souhaitons vous parler de l'eau, de notre eau, de celle que nous consommons et utilisons tous les jours. L'histoire, les réalisations, les projets et les défis de sa gestion dans une communauté de montagne, Château d'Oex, vous seront présentés au fil des publications. Certains articles seront uniquement le fruit du comité.**



Dès 1511, la Confrérie des Eaux assure la fourniture en eau de Château d'Oex et les sources de Bettens alimentent une fontaine au centre du village. Boisson, bétail, lessive, l'eau « publique » répond à des besoins primaires de cette communauté. Contrairement aux idées reçues, le Moyen-Age n'est pas peuplé d'êtres sales et non lavés : les bains publics y sont fréquentés même si, en l'absence de maillots de bain, l'Eglise y voit une invitation à la luxure. En faisant croire que l'eau est source de toute maladie, Louis XIV préférera le parfum au savon, les poux coloniseront les perruques et l'architecte de Versailles oubliera d'y prévoir des cabinets d'aisance. A défaut de santé, la morale sera sauve !

Le pays se développe, sa population croît et, au début du XXème siècle, l'arrivée du chemin de fer, l'ouverture des hôtels, l'explosion du tourisme et un regain d'intérêt pour l'hygiène poussent en 1905 la Confrérie à étendre le réseau d'eau potable. Pour ce faire, pas d'aide des villes ni de l'Etat mais l'engagement individuel et familial : les habitants de cette communauté grèvent leurs immeubles comme garantie bancaire !

Grâce aux conduites qui traversent la Sarine au pont de la Pontia, les eaux des sources de la Pierreuse, située pourtant de l'autre côté de la vallée, alimentent par simple gravité le réservoir du Rantez au-dessus du village. L'eau potable est progressivement introduite dans les habitations. Arrosage, salles de bains puis électroménager expliquent aisément l'augmentation des besoins. Quant au réseau, sa longueur est plus que décuplée en un siècle. Aujourd'hui, les fontaines coulent encore librement et la nécessité de gérer la consommation de cette « denrée alimentaire » ne s'impose que peu à peu.

L'eau n'est pas que boisson, elle est aussi énergie et aux antiques roues de moulin succèdent les turbines productrices d'électricité. Comment partager et valoriser nos surplus d'eau dans le futur ? Comment garantir la qualité du produit et protéger nos sources ? Tant de questions et de projets auxquels la Confrérie travaille en apportant les réponses pas à pas.

En plus de 500 ans, la Confrérie a toujours trouvé des forces nouvelles pour répondre à ces défis.

Pour le comité de la Confrérie, David-Ph. Henchoz

## L'EAU ET MOI

« Bavardage est écume sur l'eau, action est goutte d'or. »  
Proverbe tibétain

**Il est banal de dire que l'eau est indispensable à la vie, il l'est moins de rappeler qu'elle est indispensable à la vie en société. Chacun de nous est un grand consommateur. Pour l'illustrer, quelques exemples :**



Quand le robinet délivre un litre par minute, je vais tenir mon pot durant une longue minute pour le remplir ! S'il reste ainsi ouvert toute l'année, ce sont 500 m<sup>3</sup> qui vont rejoindre les eaux usées.

Un bassin ou fontaine alimenté à 5 litres/minute consomme 2500m<sup>3</sup> d'eau par an, plus que pour une dizaine de personnes: si j'installe un simple flotteur dans le bassin il faudra seulement le dixième pour abreuver le troupeau.

Mon robinet goutte toutes les 3 secondes. C'est peu, mais l'addition se monte à 500 litres par an.

Si ma consommation quotidienne est de 500 litres, j'aurais complètement rempli un appartement de 80 m<sup>2</sup> en douze mois. La consommation moyenne quotidienne d'une personne en Suisse est de 160 litres/jour.

Le suivi de la consommation d'eau n'est pas une fantaisie bureaucratique : il procède d'un comportement responsable. C'est d'autant plus facile que les petits gestes ont vite de grands effets. La presse s'est fait l'écho des revendications de mouvements exigeant la gratuité de l'eau. Mais la propreté de celle-ci a un prix : qui investit pour les infrastructures (captages, réservoirs, tuyaux, etc.) ? Les réseaux d'eau doivent s'autofinancer, en 2012, le peuple suisse a voté une disposition de type pollueur-payeur exigeant que chacun assume désormais les coûts de sa propre consommation.

Nous avons bien assez d'eau direz-vous et qu'allons-nous faire faire de ces quantités économisées ? Trop peu pour diminuer la facture de la Confrérie, trop peu pour varier le niveau de la Sarine ! Mais vous financez aussi la station d'épuration où toute l'eau inutile y est traitée, gonflant les coûts et engorgeant ses structures. Multipliez les chiffres ci-dessus par 3500 (le nombre d'habitants de Château d'Oex) et votre point de vue changera peut-être.

Nous avons évoqué au premier chapitre les possibilités d'utilisation des surplus d'une eau potable d'excellente qualité : auprès d'autres collectivités, comme eau de boisson exportable. Ne gaspillons pas cette chance que la nature nous a accordée. Economiser l'eau, ce n'est pas seulement en consommer moins, c'est faire la même chose avec une quantité moindre.

Que ces chiffres, bien que réalistes et peut-être moralisateurs, ne vous empêchent pas d'apprécier une bonne douche ou un bain réparateur.

Pour le comité de la Confrérie, David-Ph. Henchoz

## Des compteurs ? et puis quoi encore !

« Eau qui coule pour rien n'arrange pas vos finances. »

Proverbe personnel

Mesurer sa consommation d'eau est une obligation légale depuis 2012. Mais comment le réaliser pratiquement ? L'amphore romaine Quadrantal de 26 litres a longtemps fait l'affaire, mais l'homme moderne a inventé le compteur ! Léger, fiable et résistant, il est l'instrument le plus utilisé au monde. En l'absence d'alternative, il est l'outil le plus précis, le plus équitable et le plus responsable. Celui ou celle qui laisse son eau couler sans nécessité en assume directement les frais et les factures des gros consommateurs sont justement plus élevées.



Abonnements, compteur, mode d'emploi :

En Suisse les réseaux d'eau doivent s'autofinancer. Pour nous, cela signifie que l'argent nécessaire à la Confrérie pour assumer ses charges, entretenir et moderniser son réseau ne peut sortir que de la poche des usagers. A Château-d'Oex, le coût de l'eau est bien plus lié aux frais d'infrastructure (dont ceux de la station d'épuration) qu'au prix effectif de l'eau consommée.

Le principe du « pollueur payeur » inscrit dans la loi implique un certain rapport entre le prix de l'abonnement au réseau et celui de la consommation effective. Ce rapport - ou ratio - doit se situer légalement dans une fourchette allant de 60/40 à 40/60. C'est la première possibilité qu'a choisie la Confrérie, favorisant au passage les gros consommateurs. Exemple : pour un coût global théorique de 100 Frs, l'abonnement coûtera 60 Frs et la consommation d'eau 40 Frs. Ce ratio est valable pour la globalité de la facturation et non par client.

Quelques situations concrètes

- *mon habitation est reliée au réseau d'eau potable et d'eaux usées:*  
un seul compteur est nécessaire ; je reçois une facture pour l'eau consommée et une facture pour l'eau épurée.
- *mon habitation est reliée au réseau d'eau potable et à une fosse septique:*  
un seul compteur est nécessaire, je reçois une facture pour l'eau consommée mais la vidange de la fosse est à ma charge.
- *je dispose de ma propre source et mon habitation est reliée au réseau d'eaux usées :*  
un compteur est nécessaire et je ne reçois que la facture pour l'eau épurée.
- *je dispose de ma propre source et mon habitation est reliée à une fosse septique :*  
je n'ai pas de compteur et seule la facture pour la vidange de la fosse est à ma charge.

Dans le cas particulier d'une ferme, un second compteur peut être nécessaire pour mesurer l'eau utilisée par l'agriculteur dans l'exercice de son métier et la différencier ainsi de l'eau utilisée pour l'habitation. Un compteur pour l'habitation et un compteur pour le rural pour différencier ce qui va à l'épuration, si c'est le cas, de ce qui va au bétail et à la fosse.

Que cet article un peu technique ne vous empêche pas de dormir, vous pouvez nous contacter si nécessaire, <https://www.confrriedeseaux.ch/contact>.

Pour le comité de la Confrérie, David-Ph. Henchoz

## De la source au robinet, anecdotes et réalités

**« Vous seriez surpris de ce que se disent les gens. Ils préfèrent les histoires aux théories, les anecdotes aux concepts, les images aux idées. Cela ne les empêche pas de philosopher. »**

**Muriel Barbery**

**« Avantage et inconvénient de tout village, chacun connaît chacun... ou presque ! Il est pourtant facile de s'adresser directement aux personnes compétentes, toutefois ragots et rumeurs y naissent se répandant comme feux de broussaille. »**



Il a été mentionné dans le premier article que l'eau de nos sources transitait de manière gravitaire d'un côté de la vallée - « la Pierreuse » - à l'autre - « le Mont » -. Le régime des sources supérieures se situe à 1275 mètres et alimente le réservoir du Chabloz à 1215 mètres; celui des sources inférieures se collecte à 1170 mètres pour parvenir au Rantez à 1095 mètres. L'alimentation du village est donc subdivisée en deux réseaux distincts : Les Moulins et le village sont branchés sur le réservoir du Rantez, les zones plus élevées sur le Chabloz.

En opposition aux grandes agglomérations qui, pour satisfaire les besoins de leur population, soutirent fréquemment l'eau d'un lac avec les inconvénients que cela comporte - pompage, filtration, filtres à charbon actif, résidus nocifs éventuels - nous avons la chance de disposer d'une eau issue d'une réserve naturelle. Il est improbable d'y retrouver des pesticides et seuls l'infiltration excessive lors de fortes pluies, le non-respect des règles d'épandage, des micro-éboulements ou une trop forte concentration de gibier peuvent générer une pollution transitoire.

La citation en exergue n'est pas choisie au hasard. Lors d'un épisode de pollution dont la population avait été informée, bien des citoyens avaient souri lorsque l'origine « gibier » avait été mentionnée. Une famille s'était plainte d'avoir été malade alors que son habitation n'était pas alimentée par le réseau incriminé et nous avons pu annoncer au médecin qui demandait la nature de la pollution la présence de quelques escherichia coli provenant de matières fécales émises par le gibier. « Rien de grave, nous en avons tous dans le corps ! » avait-il répondu, manifestement rassuré.

La loi sur la distribution de l'eau est-elle trop exigeante ? Ce n'est pas à nous d'en juger mais elle nous contraint désormais à mettre en place des filtres UV supplémentaires pour détruire ces microbes et particules indésirables. C'est de bonne logique dans un monde qui se veut aseptisé et nous ne pouvons y échapper, quels qu'en soient les coûts pour la collectivité. Vous êtes intéressés par cette distribution de l'eau ? Alors venez, chers Confrères, à la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 9 novembre 2021. Vous n'êtes pas encore Confrère mais propriétaire d'un immeuble raccordé au réseau de la Confrérie des eaux de Château d'Oex ? Faites votre demande pour être admis dans notre Confrérie !

Adresse mail pour toutes demandes : [info@confreriedeseaux.ch](mailto:info@confreriedeseaux.ch)

Pour le comité de la Confrérie, David-Ph. Henchoz

## L'entretien du réseau et le rôle des fontainiers

« Le rôle des surveillants d'un réseau d'eau potable n'est pas une mince affaire, le temps pour intervenir lors d'un incident est souvent qualifié d'urgence. Les manœuvres sur le réseau n'acceptent pas d'erreur. La vie peut en dépendre dans certains cas. »

**« Un réseau d'eau potable nécessite un suivi constant pour alimenter ses usagers. Pour ce faire les surveillants sont contraints de pouvoir intervenir en tout temps, par tous les temps, en cas de panne ou de rupture »**



Pour vous alimenter en eau potable, ce sont plus de 65 kilomètres de conduites qui sont enfouies à plus d'un mètre sous terre pour une population de 3500 habitants. La durée de vie d'une conduite est estimée à 50 ans. Les matériaux utilisés sont majoritairement de la fonte, de l'acier et du polyéthylène. Le choix de ces matériaux est lié à l'environnement dans lequel les conduites sont placées ainsi qu'à la pression à l'intérieur du tube. Afin d'éviter de stopper tout le réseau en cas de rupture de conduite, c'est tout un jeu de vannes et de bouclages qui est en place et permet d'isoler uniquement la zone à réparer. Ceci fait, il faut alors faire intervenir un engin pour creuser, constater le défaut puis réparer au plus vite, ceci par n'importe quelle température et météo.

La surveillance du réseau est assurée pour Château-d'Oex par l'entreprise Turrian-Kohli, et par l'entreprise Breu pour la Lécherette. En sus des ruptures - que nous souhaitons les plus rares possibles ! - la maintenance de ces deux réseaux est également attribuée à ces deux entreprises. Sans vouloir détailler les travaux de maintenance, c'est plus qu'un travail à plein temps pour une personne, sans compter les cas d'urgence. L'entretien d'un réseau d'eau potable, c'est aussi l'obligation de mettre en conformité les captages, chambres de rassemblement, réservoirs, pompage de secours et systèmes de filtration. Des directives sont données par le canton et la SSIGE (Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux). L'infrastructure du réseau est assurée par le bureau d'étude Hydraulique, Miaz et Weisser SA.

Ce dernier article sur la distribution de l'eau me donne l'occasion de remercier ces intervenants qui travaillent dans l'ombre pour vous.

Pour le comité de la Confrérie, David-Ph. Henchoz